

# 1. Gouvernance des entreprises

## 1.3 Fiscalité

### Identification (évaluation; diligence raisonnable)

Les conseils d'administration doivent adopter des mesures permettant de recenser et d'évaluer pleinement les risques financiers et réglementaires ainsi que les risques pour leur réputation en matière de fiscalité et de stratégies fiscales.

#### Questions pour l'auto-évaluation

- Un processus a-t-il été établi et mis en œuvre pour évaluer les risques associés aux stratégies fiscales?

#### RESSOURCES ADDITIONNELLES

(anglais seulement) Minerals Taxation Regimes: a review of issues and challenges in their application. Accessible par l'intermédiaire de la bibliothèque sur le site Web de l'ICMM

(anglais seulement) Transfer Pricing: Keeping it Arm's Length, OECD Observer. ([http://www.oecdobserver.org/news/archivestory.php/aid/670/Transfer\\_pricing:\\_Keeping\\_it\\_at\\_arms\\_length.html](http://www.oecdobserver.org/news/archivestory.php/aid/670/Transfer_pricing:_Keeping_it_at_arms_length.html))

Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales  
<http://www.oecd.org/fr/ctp/principes-de-l-ocde-applicables-en-matiere-de-prix-de-transfert-a-l-intention-des-entreprises-multinationales-et-des-administrations-20769723.htm>

#### NORMES INTERNATIONALES

##### Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

[Page 23 \(Chapitre II. Principes généraux. Recommandations 10, 11\)](#)

[Page 71 \(Chapitre XI. Fiscalité. Recommandation 2\)](#)